

COMPRO

Forum Approches

www.sncta.fr



N° 5 – 20 JANVIER 2007

Compro SNCTA : 2^{ème} forum sur l'avenir des basses couches en France et en Europe.

AFIN DE POURSUIVRE L'ELABORATION COLLECTIVE D'UNE POLITIQUE ALTERNATIVE A CELLE DE LA COMMISSION EUROPEENNE, LE 2EME FORUM DES APPROCHES, ORGANISE PAR LA COMMISSION PROFESSIONNELLE, S'EST TENU LE 7 DECEMBRE 2006 A ATHIS MONS AVEC LE MEME SUCCES ET LA MEME RICHESSE QUE LE PREMIER.

Conscients

- Que l'application du ciel unique à l'espace aérien inférieur et l'actuel désengagement de l'état dans les aéroports, peuvent rapidement anéantir notre système actuel ;
- Que la demande de vols saisonniers et l'arrivée de compagnies volatiles sur des terrains jusque là isolés est la clé du développement des régions et se fera donc plus pressante ;
- Que la réactivité de la DSNVA touche ses limites.

Convaincus

- Que l'amélioration du service en espace inférieur passe par des SIV jointifs et un service fourni H24 ;
- Que le contrôle d'approche sera plus performant et plus réactif en disposant d'espaces plus conséquents, en maîtrisant les flux plus en amont tout en améliorant la compatibilité avec l'aviation de loisir.

Certains/Assurés

- Que la création d'organismes gérant un trafic mixte améliorera le service rendu et la capacité des organismes en-route et d'approches concentrées voisins et garantira le maintien du savoir faire dans notre prestataire ;
- Que de nouveaux organismes mieux dimensionnés bénéficieront de meilleurs moyens techniques comme humains, et présenteront un intérêt professionnel attractif.

Déterminés

- A préserver le contrôle d'approche de la concurrence tout en promettant un regard serein des personnels vers l'avenir ;
- A ne laisser personne sur le bord de la route et à ce que des mesures sociales nouvelle soient mises en place spécifiquement.

Les professionnels réunis ce jour ont collectivement décidé de regarder vers l'avenir et de s'engager vers une réforme nécessaire et ambitieuse dont ils seront les acteurs et non les spectateurs.

Visitez la page forum approche du site www.sncta.fr et participez aux discussions sur notre blog.

AU MEME MOMENT, A L'ASSEMBLEE NATIONALE :

Le budget et la politique en matière d'aviation civile étaient soumis à nos élus et le manque de réalisme de la DGAC face aux compagnies low costs était particulièrement épinglé !

D'abord quelques chiffres, les low costs représentent 17% des sièges français pour une moyenne européenne de 30%, contre 52% au Royaume Uni et 49% en Espagne. Ce qui est surprenant puisque la France possède à elle seule les caractéristiques de ces 2 derniers pays à savoir qu'elle est une destination touristique et une nation de voyageurs.

Ainsi la France continue à passer doublement à côté de l'effet low costs que ce soit pour ses régions comme pour l'activité de transport. Ces compagnies devraient être considérées comme vecteur de l'aménagement du territoire.

Le rapporteur déplore que le gouvernement n'ait pas pris la mesure de l'enjeu et que les low costs ne soient jamais consultées pour les questions de développement du transport aérien alors que ces compagnies représentent une solution au désenclavement des territoires mal desservis par les transports ferroviaires.

En clair, pour nos parlementaires le low cost est incontournable dans l'aménagement du territoire français et dans le développement européen de nos régions et doit donc être encouragé par la politique française !